

WWW.ARCANSON.COM



LE TOUR DU VERCORS EN HÔTEL

Randonnée pédestre itinérante - Séjour accompagné d'un guide

5 jours, 4 nuits, 5 étapes de randonnée

Partons à la découverte d'un massif préservé, celui du **Vercors** et de son « **Pays des Quatre Montagnes** ». Au cœur d'un **Parc naturel**, nous cheminons dans un décor d'exception, de villages en vastes alpages et de sentiers confidentiels en forêts immersives.

Notre guide, amoureux de cette région, nous contera le **Vercors** sous toutes ses facettes. Dans ses pas, nous découvrons un **itinéraire emblématique de moyenne montagne** dans un environnement merveilleusement bien préservé. Au fil de notre parcours, les vallées se dessinent, les cloches des villages résonnent, le parfum des prairies nous caresse le nez...

Au contact de cette nature douce et accueillante, nous trouvons un cadre idéal pour nous ressourcer et prendre un grand bol d'air pur !

Nous progressons d'un pas léger, le transport de notre « barda » étant assuré. Nous n'oublierons pas l'essentiel : un bon panier-repas et une paire de jumelles pour observer les locaux à plumes, à poils ou à sabots !

Le soir à l'étape, nous nous laissons bercer dans l'ambiance singulière des villages. Nos efforts du jour seront récompensés de la meilleure façon qu'il soit : un **dîner gourmand** couleurs locales et un **lit douillet** en chambre tout confort.

En bref, une belle itinérance préparée avec soin par des passionnés du Vercors... pour des « *aficionados* » des grands espaces !

Les plus de votre séjour :

- Un circuit en boucle avec accès possible en transports en commun,
- Des hébergements confortables et accueillants, sélectionnés avec soin,
- Des paysages variés pour découvrir toutes les facettes du massif,
- Un guide local spécialiste du Vercors
- Un séjour créé et conçu par Arcanson, spécialiste de la rando et du Vercors !

PROGRAMME

Jour 1 : Sous les remparts de la « forteresse »

Villard de Lans - Corrençon en Vercors

Pour cette première journée, nous partons à la découverte du vallon sauvage de **la Fauge**.

Derrière la colline, changement d'ambiance. La forêt est à nos pieds, dominée par les impressionnantes montagnes rocheuses du massif et ses fameuses **arêtes du Gerbier**. Au fur et à mesure, le paysage se dégage et le vallon enchanteur se révèle. Notre guide nous conte l'histoire de l'ancien glacier qui a façonné le paysage il y a plusieurs milliers d'années...

Le pique-nique (préparé par notre guide) sera le moment parfait pour profiter pleinement de la vue avant de redescendre vers notre premier objectif : le village de **Corrençon en Vercors**.

Hébergement dans une douillette auberge familiale (chambre d'hôte) ayant conservé tout le charme des maisons rurales du pays.

Distance : 16 km - Dénivelé : D +700 ; 600 D - Temps de marche : 5 à 6 h

Jour 2 : D'une vallée à l'autre

Corrençon en Vercors – Méaudre

Le soleil se lève et un nouveau jour de découverte commence... Reposés, nous nous remettons en route. Un dernier regard sur les sentiers que nous avons foulés la veille puis nous changeons de vallée pour faire connaissance avec le **Val d'Autrans-Méaudre**. Plus authentique, nous ressentons l'histoire du Vercors en traversant ses hameaux pittoresques avec leurs fermes caractéristiques aux pignons lauzés. Nous nous laissons bercer de prairies en forêts. Et, au détour d'un épicéa, un panorama à couper le souffle s'ouvre sur une nouvelle vallée.

Nous nous installons dans notre hébergement (gîte-hôtel classé 4 épis) pour deux nuits consécutives. Place à la détente dans le paisible jardin au soleil couchant.

Distance : 18 km - Dénivelé : 700 D + ; 750 D - Temps de marche : 5 h 30

Jour 3 : Les Balcons Nord de l'Isère

Autrans – Autrans

Après un bon petit déjeuner à notre « camp de base », il sera temps de mettre notre sac-à-dos pour rejoindre l'extrémité Nord du Vercors. Court transfert jusqu'à Autrans. Nous entrons dans la « **Petite Sibérie** » ! Des résineux à perte de vue, c'est la quiétude absolue... Seuls les chants des oiseaux se font entendre. Quand tout à coup : une falaise. Ici s'arrête le plateau du Vercors. Une vue imprenable sur la vallée de l'Isère, 1 300 mètres plus bas !

Retour dans notre gîte douillet.

Offrez-vous un moment de bien-être insolite : sauna panoramique / bain nordique en plein air (avec supplément) ou modelage aux huiles essentielles (en option).

Distance : 18 km - Dénivelé : 700 D + ; 750 D - Temps de marche : 6 h

Jour 4 : Rencontres sur l'Alpage

Méaudre - Lans en Vercors

Nous quittons le val d'**Autrans-Méaudre** pour rejoindre celui de **Lans**. Nous enjambons le **Vallon de Bellecombe** en marquant une pause rafraîchissante au pied de sa cascade. Au sommet, le magnifique **alpage de la Molière**, véritable balcon sur les Alpes, le mont Blanc et les crêtes orientales du Vercors. Ce sera le temps des rencontres malicieuses. Tantôt avec les marmottes qui ont choisi ce cadre grandiose pour implanter leurs terriers ; tantôt avec les nombreuses génisses qui pâturent cet alpage panoramique... Émotion garantie !

À nos pieds, notre prochaine étape se dessine, **Lans-en-Vercors**. Nous n'aurons plus qu'à emprunter le sentier au cœur de la hêtraie pour rejoindre notre destination.

Hébergement en hôtel 3* labellisé « Logis de France ». En plus de la bonne table, vous apprécierez la piscine rafraîchissante (juillet-août).

Distance : 15 km - Dénivelé : 650 D + ; 650 D - Temps de marche : 5 h 30

Jour 5 : Le Sentier des Colporteurs

Lans en Vercors - Villard de Lans

Une journée exceptionnelle nous attend pour terminer cette aventure... Nous prenons de l'altitude sur le **Val de Lans** pour mieux contempler et comprendre plus largement la morphologie du massif. Nous sommes ici sur le territoire sauvage du chamois et du tétras lyre. Peut-être croiserons nous leur chemin avant rejoindre le **Pic Saint-Michel** ? De ce point de vue spectaculaire, nous nous laissons emporter par la beauté de la chaîne alpine : Écrins, Oisans, Dévoluy...

Le chemin qui nous mène jusqu'à Villard-de-Lans est le clou du spectacle : l'historique « **sentier Gobert** ». Il nous conduit sur les traces des anciens colporteurs acheminant leurs marchandises.

Dispersion en fin d'après-midi.

Distance : 15 km - Dénivelé : 800 D + ; 800 D - Temps de marche : 6 h

Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de la météo, soit de l'organisation (dédoulement des groupes, du niveau du groupe, situation exceptionnelle de pandémie etc.).

Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 à 9 h devant la Gare Routière de Villard de Lans.

Pour ce rendez-vous, nous vous demandons :

- D'arriver en tenue de randonneur,
- Prêt à partir avec votre sac à dos pour la journée ainsi qu'un sac (de préférence souple) pour le reste de vos bagages qui seront transportés en taxi,

Nous comptons sur votre ponctualité !

Nous fournissons les pique-niques du Jour 01.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute :

Appelez le 04 76 95 23 51.

Arrivée en voiture :

* **En venant du Nord via Grenoble** : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, continuez tout droit en suivant Villard de Lans. Entrez dans Villard et suivez le Centre-Ville.

* **En venant du Sud via Valence** : prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Suivez Villard de Lans et entrez dans le Village en vous dirigeant vers le Centre-Ville.

Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne en général). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ».

Info Routes au 08 92 69 19 77 ou www.itinisphere.fr

* **Pour se garer** : plusieurs parkings gratuits (non surveillés) disponibles autour du point de rencontre.

Attention : ne pas se garer sur le parking situé en face du *Spar* et du *Crédit Agricole* car un marché hebdomadaire s'y tient tous les mercredis.

Covoiturage : un moyen de transport économique, écologique et convivial... au départ de chez vous ou d'une grande ville à proximité. Rendez-vous sur : www.blablacar.fr

Arrivée en Train + Bus

Train ou TGV jusqu'à **Grenoble** puis bus jusqu'à **Villard de Lans**.

Train / TGV pour Grenoble : Horaires disponibles auprès de la SNCF sur www.sncf-connect.com ou par téléphone au 36 35.

Bus régulier pour Villard de Lans **Ligne T64**. Il se prend depuis la gare routière, attenante à la gare SNCF. Horaires à titre d'exemple : Grenoble 7 h 40 - Villard de Lans 08 h 40 (Gare Routière).

Horaires à vérifier auprès de la compagnie **Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes** (Transisère) au 04 26 16 38 38, www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr.

Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (6,90 € le trajet).

DISPERSION

Fin de votre séjour et de nos prestations à Villard de Lans le J05 à 16 h.

Retour en voiture

Itinéraire inverse de celui de l'aller.

Retour en Train + Bus :

Bus régulier de la compagnie Cars Région Auvergne Rhône Alpes pour Grenoble de Lans **Ligne T64**.

Horaire à titre d'exemple : Villard de Lans 16 h 35 - Grenoble 17 h 30.

Horaires à vérifier 04 26 16 38 38 ou par internet www.carsisere.auvergnhonealpes.fr.

NIVEAU

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5 :

Dénivelée moyenne : 710 m Maximum : 800 m

Longueur moyenne : 16,5 km Maximum : 18 km

Horaire moyen : 5 h 45 Maximum : 6 h

HEBERGEMENT

Nous vous avons sélectionné 3 hébergements accueillants et douilletts pour des nuits confortables et reposantes.

Nuitées en chambre avec salle d'eau et WC privés.

Draps et serviette fournis chaque soir. Prévoir une serviette supplémentaire pour piscine / espace bien-être (en option).

Ces lieux d'accueil sont souvent construits dans d'anciens bâtiments ayant chacun leurs caractéristiques architecturales ainsi qu'un nombre de chambres limitées.

Ainsi selon la composition du groupe et le nombre de participants, vous serez logés en chambres de 2 à 5 personnes. Pas de chambre individuelle possible.

Hébergement J02 & J03 (Méaudre) :

- Accès à l'espace détente (bain nordique et sauna en plein air) : + 11 € / pers. la séance (à réserver sur place, prévoir serviette de bain supplémentaire),
- Modelage bien-être 45 min : + 79 € / pers. (à réserver à l'inscription).

REPAS

Vos hôtes ont à cœur de vous faire découvrir les mets et délices de leur région. Nul doute que la réussite de vos vacances passera aussi par le plaisir de vos papilles ! Les menus sont adaptés au programme des randonneurs et privilégient un approvisionnement local et de saison.

Petit-déjeuner : servi sous forme de buffet

Pique-nique : préparé par votre guide, fournis du J01 au J05

Dîner : cuisine « maison »

Si vous avez un régime spécifique ou une allergie, il est impératif de nous prévenir au moment de votre réservation. Il pourra vous être demandé d'apporter certains aliments s'ils vous sont nécessaires au quotidien (par ex : pain sans gluten). Dans ces villages ruraux, les grands commerces ne sont pas à proximité et le ravitaillement en produits spécifiques peut se révéler contraignant pour votre hôte.

ENCADREMENT

Accompagnateur local diplômé d'État.

Il partagera avec vous son amour du Vercors à travers de nombreux thèmes : faune, flore, architecture locale, agriculture, culture, histoire, géologie, gestion forestière, gestion des sites protégés, tourisme, etc.

GROUPE

6 à 14 participants

TRANSFERTS INTERNES

Un court transfert est prévu le J03.

PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée avec le pique-nique.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut comme pour le bas du corps, privilégier le « multi-couches ». C'est-à-dire plusieurs épaisseurs de vêtements que vous ôterez ou ajouterez au gré de la température et de l'effort. Par exemple :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de d'ajouter cette veste imperméable ou cape de pluie. Même l'été, en montagne il peut faire froid ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir **des vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à **vous couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Dans votre sac pour la journée :

- 1 sac à dos (30 à 35 L) muni d'une ceinture ventrale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 gobelet, 1 boîte hermétique type *Tupperware* (pour une portion de salade).
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous)
- Du papier toilette.

- 1 paire de lunettes de soleil + crème solaire.
- 1 chapeau ou 1 casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche + 1 couverture de survie.

Votre bagage complet (liste à adapter suivant la saison) :

- Plusieurs tee-shirts manches courtes ou longues, en matière respirante (1 pour 2 jours de marche).
- Pantalons et/ou shorts de trekking amples et confortables (privilégiez le 2-en-1).
- 1 veste polaire ou 1 doudoune, les étés en montagne peuvent être frais.
- 1 cape de pluie ou un sursac.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex surtout au printemps ou à l'automne.
- Des chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée en bon état, tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (vérifiez notamment si la colle de la semelle tient encore et ré-imperméabilisez-les).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD.
- 1 maillot de bain et 1 drap de bain pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.

DATES ET PRIX

Le Vercors se savoure et se pratique pendant toute la belle saison. Vous apprécierez le festival des fleurs en mai, juin et juillet. En août et septembre place à la quiétude et aux couleurs changeantes de la fin de l'été. Il y en a pour tous les goûts !

Du 13 au 17 mai 2024

Du 08 au 12 juillet 2024

Du 26 au 30 août 2024

TARIFS : 810 € / pers.

Options :

- Modelage bien-être 45 min (J02 ou J03) : + 79 € / pers. (à réserver à l'inscription).

Hébergement avant ou après le séjour :

Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour dans le Vercors, pensez à réserver à l'avance en contactant directement l'un des établissements suivants :

- **Gîte-Hôtel 4 épis Arcanson**, chambre cosy chez Aurélie et Sébastien, à Méaudre :
 - 83 € / personne, comprenant dîner table d'hôte, nuitée et petit-déjeuner.
- **Hôtel 3*** en centre bourg, en face de la Gare Routière : Hôtel Le Dauphin chez Anne et Jérôme. Tel : 04 76 95 95 25. L'établissement ne propose pas le dîner, vous pourrez manger dans l'un des nombreux restaurants à proximité.

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement en randonnée par un guide local pendant 5 jours,
- L'hébergement en chambre tout confort de 2 à 5,
- La pension complète,
- Les pique-niques du J1 au J5
- Le transport de vos bagages entre les étapes,
- Les transferts prévus au programme
- Les taxes de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons,
- Les dépenses personnelles,
- Les options "détente" possibles J02 & J03,
- Les assurances (annulation, assistance rapatriement, interruption de séjour),
- Les frais d'inscription,
- Le transport du lieu de domicile au point de départ, et retour.

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE

- Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
 - un " livre des enfants ", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...).Titre de cet ouvrage : " Dis, raconte-moi le Vercors ".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée "jadis, au pays des Quatre Montagnes " : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

CARTOGRAPHIE

IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT.

ADRESSES UTILES

- Sites Internet :

www.vercors.com

www.parc-du-vercors.fr

- Parc Naturel Régional du Vercors, à Lans en vercors : tel 04 76 94 38 29.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les Vertacomioriens !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat :

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans Isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans Drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrasyre-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie :

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme :

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture :

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont faits en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomoriciennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient

recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau.

Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture :

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomoricoriens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture :

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population :

Au XIXème siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XXème siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors :

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy. Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis. Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » : Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable. En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés". Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger. Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif.

Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre". Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à

mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites. Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;

Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France et en Europe.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + extension COVID** (3,4 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Elle cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID :

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie)

Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID :

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637 - Vagabondages**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (4 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence